



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01633

Numéro SIREN : 820 329 845

Nom ou dénomination : A.T.E.C

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2017 sous le numéro de dépôt 15377

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

FIDUCIAIRE CEVENNES PROVENCE

1 boulevard JEAN JAURES
30140 Anduze

V/REF :

N/REF : 2016 B 1633 / 2017-B-15377

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 31/08/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Rapport de gestion

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 30/06/2017

Concernant la société

A.T.E.C

Société par actions simplifiée

8 avenue de Fontmagné

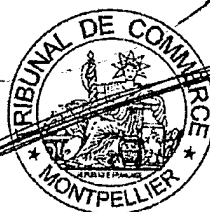
34670 Saint-Brès

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-15377 le 31/08/2017

R.C.S. MONTPELLIER 820 329 845 (2016 B 1633)

Fait à MONTPELLIER le 31/08/2017,

LE GREFFIER



16 13 1633

31 AOÛT 2017

15377

cerfa		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065 - SD 2017	
N° 11084* 18		Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	
				Timbre à date du service	
Exercice ouvert le	07/05/16	et clos le	31/12/16	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquièmes C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223-I-2 quinquièmes C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
Sas ATEC 8 AVENUE DE FONTMAGNE 34670 SAINT-BRES					
SIRET 8 2 0 3 2 9 8 4 5 0 0 0 1 1			Mél : antoine.le.roux@atec-sas.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Travaux d'installation électrique dans t			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3 %	Bénéfice imposable à 15 % et/ou 28 %*	Déficit	3 861
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %		
PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
SARL FIDUCIAIRE CEVENNES PROVENCE 1 BOULEVARD JEAN JAURES 30140 Anduze					
Tél : 0466616107			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
N° d'agrément du CGA			Date : 09/05/17 Lieu : SAINT-BRES		
Tél :			Qualité et nom du signataire : PRESIDENT THOMAS MAZUR		
			Signature <i>certifié conforme</i>		

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15 %	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	19 336	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Sas ATEC				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 8 AVENUE DE FONTMAGNE				34670	SAINT-BRES	
Numéro SIRET* 8 2 0 3 2 9 8 4 5 0 0 0 1 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 8				Durée de l'exercice précédent* 		
				Exercice N clos le 31/12/2016		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	14 000	030	3 575
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	14 000	048	3 575
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	35 291	070	35 291
		Autres* (3)	072	1 323	074	1 323
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	4 165	086	4 165
		Charges constatées d'avance *	092		094	
		Total II	096	40 779	098	40 779
		Total général (I + II)	110	54 779	112	3 575
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000			
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136	-3 313			
	Provisions réglementées	140				
		Total I	142	1 687		
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 090			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 18 956)	172	46 427			
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176	49 517			
	Total général (I + II + III)	180	51 204			
REVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	14 000
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise Sas ATECNéant ☐ *Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
31/12/2016

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210	
	Production vendue {	biens	dont export			215		214	
		services *	et livraisons			217		218	64 425
			intracommunautaires						
	Production stockée*		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée*							224	
	Subventions d'exploitation reçues							226	
	Autres produits							230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	64 425	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stock (marchandises)*							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238	4
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *							240	
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)							242	13 236
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243			)	244	859	
	Rémunérations du personnel*							250	40 936
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252	9 127
	Dotations aux amortissements*							254	3 575
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	67 738	

1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers (III)		280			Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		}	300
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	

2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)

B- RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2	312		314	3 313
--------------------	--	-----	--	-----	-------

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999

Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undécies)	990		
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
		Créance due au report en arrière du déficit		346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		548

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Déficit col. 2	352		354	3 861	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col.1	Déficit col.2	370		372	3 861

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : Sas ATEC						Néant ☐ *			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462	14 000	464		466	14 000		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490		492	14 000	494		496	14 000		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552	3 575	554		556	3 575		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572	3 575	574		576	3 575		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595			
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591				
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>Sas ATEC</u>										Néant ☐ *						
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions reprises de l'exercice				Montant à la fin de l'exercice												
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600				602				604				606												
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601				603				605				607												
	Autres provisions réglementées *	610				612				614				616												
Provisions pour risques et charges		620				622				624				626												
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630				630				634				636												
	Sur stocks et en cours	640				640				644				646												
	sur clients et comptes rattachés	650				642				654				656												
	Autres provisions pour dépréciation	660				652				664				666												
TOTAL		680				682				684				686												
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
		Dotations				Reprises																				
Immob. incorporelles	700				705				1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																	
Terrains	710				715				2																	
Constructions	720				725				3																	
Inst. techniques mat. et outillage	730				735				4																	
Inst. générales agencements amén. div.	740				745				5																	
Matériel de transport	750				755				6																	
Autres immobilisations corporelles	760				765				7																	
TOTAL		770				775				Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780																
II DÉFICITS REPORTABLES										III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C																
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)										982			Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI										995			
Déficits imputés										983			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)										996			
Déficits reportables										984			IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA													
Déficits de l'exercice										860		3 861	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										129			
Total des déficits restant à reporter										870		3 861	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)										800			
VI DIVERS																										
Primes et cotisations complémentaires facultatives																		381								
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *																		380								
N° du centre de gestion agréé																		388								
Montant de la TVA collectée																		374		19						
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)																		378		794						
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant																		399								
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice																		398								
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI																		397								

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copyright Groupe ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise : Sas ATEC		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 07/05/2016		et clos le : 31/12/2016	
Durée en nombre de mois		8	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	108		
Production vendue - Biens	109		
Production vendue - Services	141		
Production stockée	111		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 1	144		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121		
Variations de stocks (marchandises)	122		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
TOTAL 2	152		
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case 117. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence	024 0 7 / 0 5 / 2 0 1 6	160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6	
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376	4	
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL



(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311216

N° SIRET

8 2 0 3 2 9 8 4 5 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Sas ATEC

ADRESSE (voie)

8 AVENUE DE FONTMAGNE

CODE POSTAL

34670

VILLE

SAINT-BRES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LE ROUX Prénom(s) ANTOINE
 Nom marital % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions
 Naissance : Date 05/06/1986 N° Département 34 Commune MONTPELLIER Pays France
 Adresse : N° 8 Voie AVENUE DE FONTMAGNE
 Code Postal 34670 Commune SAINT-BRES Pays France

Titre (2) M Nom patronymique MAZUR Prénom(s) THOMAS
 Nom marital % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions
 Naissance : Date 24/03/1985 N° Département 30 Commune ALES Pays France
 Adresse : N° 4 Voie RUE DU JEU DE L'ARC
 Code Postal 34000 Commune MONTPELLIER Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT

ATEC*SAS au capital de 5.000 €*

Siège social : 8 avenue de Fontmagne
334.670 SAINT BRES

*RCS MONTPELLIER 820 329 845***RAPPORT DE GESTION**

*Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2017
(Exercice clos le 31/12/2016)*

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis aujourd'hui en assemblée générale ordinaire annuelle, afin de soumettre à votre approbation, après lecture de notre rapport portant sur la situation de la société pour l'exercice clos le 31/12/2016, les comptes annuels dudit exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE :

Au cours de ce premier exercice, nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 64.425 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 67.738 € dont :

- 13.236 € d'autres charges externes
- 40.936 € de masse salariale
- 9.127 € de charges sociales
- 3.575 € de dotation aux amortissements.

Nous dégageons une perte d'exploitation de 3.313 €.

Après comptabilisation des résultats financiers et exceptionnels, et une provision pour l'impôt sur les sociétés de 0 €, ce résultat se traduit par une perte de 3.313 €.

Les comptes ont été établis selon la même présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

Nous vous demanderons également de donner quitus de sa gestion à votre président.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de comptabiliser la perte de l'exercice de 3.313 € en compte de « Report à nouveau ».

LE PRESIDENT

 ALR
CERTIFIÉ
CONFORMÉ

ATEC*SAS au capital de 5.000 €***Siège social : 8 avenue de Fontmagne
334.670 SAINT BRES***RCS MONTPELLIER 820 329 845***EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016*****AFFECTATION DU RESULTAT 2016*****DEUXIEME RESOLUTION**

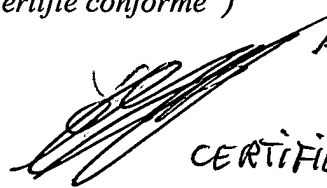
L'assemblée générale décide de comptabiliser la perte de l'exercice de 3.313 € en compte de
« Report à nouveau ».

L'assemblée rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

ADOPTION

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée du 30 juin 2017.

*Le Président
("Certifié conforme")*

 ALR
CERTIFIÉ CONFORME



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311216

N° SIRET : 82032984500011

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sas ATEC

ADRESSE (voie) 8 AVENUE DE FONTMAGNE

CODE POSTAL 34670

VILLE SAINT-BRES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

JURIDIQUE BOISSET 2016

SOCIETE : **SAS ATEC**

Exercice 07-05-2016
Au 31-12-2016

SALAIRE BRUT ASSOCIES SALARIES

➤ MR LE ROUX ANTOINE	5 100.35 Euros
➤ MR MAZUR THOMAS	5 100.35 Euros

SALAIRE NET IMPOSABLE ASSOCIES SALARIES

➤ MR LE ROUX ANTOINE	9 412.25 Euros
➤ MR MAZUR THOMAS	9 412.25 Euros

REDEVANCE LOCATION GERANCE

NEANT

DISTRIBUTION DIVIDENDES A PREVOIR

NEANT

BAIL COMMERCIAL AVEC LES ASSOCIES

NEANT

DIVERS

NEANT



ALR

LIVRE DE PAYE

01/01/2016 au 31/12/2016

Page: 1

Nombre de salariés: 2

Nombre de bulletins: 6

SAS ATEC
8 Avenue de Fontmagne
34670 ST BRES

	LEROUX_ANTO LE ROUX Antoine	MAZUR_THOMA MAZUR Thomas	TOTAUX
HEURES A 100%	1 032,57	1 032,57	2 065,14
SALAIRE DE BASE	4 067,78	4 067,78	8 135,56
TOTAL BRUT	5 100,35	5 100,35	10 200,70
MALADIE TS MANDATAIRE.ISA	-38,24	-38,24	-76,48
VIEILLESSE TA MANDATAIRE.I	-351,93	-351,93	-703,86
VIEILLESSE TS MANDATAIRE.I	-17,85	-17,85	-35,70
CSG DEDUCTIBLE	-259,47	-259,47	-518,94
RETRAITE TA MANDATAIRE.ISA	-158,11	-158,11	-316,22
AGFF CADRE TA MANDATAIRE.I	-40,80	-40,80	-81,60
RETRAITE GMP TB MANDATAIR	-66,32	-66,32	-132,64
APEC TA MANDATAIRE.ISA	-1,23	-1,23	-2,46
C.E.T. TA MANDATAIRE.ISA	-6,62	-6,62	-13,24
TOTAL DES RETENUES	-940,57	-940,57	-1 881,14
NET IMPOSABLE	4 159,78	4 159,78	8 319,56
CSG NON DEDUCTIBLE	-122,10	-122,10	-244,20
CRDS	-25,43	-25,43	-50,86
INDEM. GRAND DEPLACEMENT		1 440,00	1 440,00
INDEM. GRAND DEPLACEMENT	5 400,00	3 960,00	9 360,00
NET A PAYER	9 412,25	9 412,25	18 824,50


ALR